

*** Communiqué de presse ***

*** Sous embargo jusqu'au 25 novembre 2020 à 09:30 (heure d'Europe centrale) ***

Dix ans de progrès pour éradiquer les armes à sous-munitions, assombris par leur utilisation alors que les États se réunissent pour la Conférence d'examen de la convention

(Genève, le 25 novembre 2020) : Dix ans après son entrée en vigueur, la convention interdisant les armes à sous-munitions continue d'avoir un impact considérable dans leur élimination et leur stigmatisation, et dans l'assistance des pays affectés ; mais l'utilisation nouvelle de ces armes dans plusieurs États non-signataires continue de faire des victimes civiles au moment de l'attaque et des années après, selon le rapport publié aujourd'hui par la Coalition sur les armes à sous-munitions (CMC).

« Il y a 10 ans, à Oslo, j'ai applaudi lorsque nous avons interdit les armes à sous-munitions. Aujourd'hui, 110 États se sont engagés à mettre un terme aux souffrances et à la destruction causées par ces armes. Je veux applaudir à nouveau lorsque le Cambodge et le Vietnam, fortement affectés par les armes à sous-munitions, deviendront partie à la convention, » a déclaré Denise Coghlan, membre du conseil de gouvernance de la CMC et activiste basée au Cambodge.

Le rapport note que la mise en œuvre de l'obligation de destruction des stocks a été un succès remarquable. Depuis son adoption en 2008, notant que collectivement 1,5 million d'armes à sous-munitions contenant plus de 178 millions de sous-munitions ont été détruites. Cela représente la destruction de 99% du stock mondial d'armes à sous-munitions déclarées par les États parties.

La Suisse, qui préside la Conférence d'examen de la convention, a été le dernier État partie à achever la destruction de ses stocks en mars 2019.

Cependant, depuis juillet 2012, il y a eu au moins 686 attaques d'armes à sous-munitions en Syrie, qui n'a pas adhéré au traité et qui est le seul pays à avoir connu une utilisation continue de ces armes depuis lors. Aucun État partie n'a utilisé d'armes à sous-munitions depuis l'adoption de la convention, selon le rapport 2020 de l'Observatoire des armes à sous-munitions (*Cluster Munition Monitor 2020*).

Le rapport documente également l'utilisation de ces armes en Libye, État non-signataire, en 2019. En octobre de cette année, l'utilisation d'armes à sous-munitions par l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans le conflit au Haut-Karabakh a été signalée et confirmée après la mise sous presse du rapport.

« L'utilisation continue de ces armes à sous-munitions interdites en Syrie et leur nouvelle utilisation en Libye et au Haut-Karabakh est inacceptable. Il est impératif que les États qui ont adhéré à la convention prennent position pour condamner le bilan humain et la menace que représente toute nouvelle contamination par des restes d'armes à sous-munitions pour les vies et les moyens de subsistance, » a déclaré Marion Loddo, responsable éditoriale de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions.

Le rapport de cette année est publié à l'occasion de l'ouverture de la première partie de la seconde Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions, lors de laquelle les participants évalueront l'état de la norme mondiale ainsi que les progrès et les défis vers une adhésion universelle et la mise en œuvre de la convention, et définiront la direction pour les cinq prochaines années. Le format de la conférence a été récemment ajusté en raison des restrictions liées à la pandémie : la première partie se tiendra de façon virtuelle alors que la deuxième partie doit avoir lieu en février 2021.

Impact humain inacceptable

Au cours des dix dernières années, période couverte par le rapport *Cluster Munition Monitor 2020*, au moins 4 315 victimes d'armes à sous-munitions ont été identifiées dans 20 pays et autres territoires. Notamment, plus de 80% des victimes ont été enregistrées en Syrie, tandis que les enfants représentaient 40% de toutes les victimes.

Fait particulièrement préoccupant, au total, 286 nouvelles victimes d'armes à sous-munitions ont été enregistrées en 2019, la plupart en Syrie (avec 232 victimes). De nombreuses victimes ne sont pas enregistrées, indiquant que le nombre réel est probablement beaucoup plus élevé. À l'échelle mondiale, les civils représentaient 99% de toutes les victimes enregistrées en 2019 et pour qui le statut était connu, ce qui est similaire aux statistiques des années précédentes en raison de la nature non-discriminante de cette arme.

En 2019, des victimes d'attaques d'armes à sous-munitions et des restes laissés après leur utilisation ont été documentées dans les pays et territoires suivants : en Afghanistan, en Irak, au Laos, au Liban, en Libye, en Serbie, au Soudan du Sud, en Syrie, et au Yémen, ainsi qu'au Haut-Karabakh et au Sahara occidental. L'année passée a également vu une attention accrue pour l'éducation aux risques en raison de l'augmentation spectaculaire du nombre de victimes enregistrées. Le rapport *Cluster Munition Monitor 2020* a révélé que la majorité des États parties contaminés par des armes à sous-munitions mettent en œuvre une forme d'éducation aux risques, bien que le Laos est le seul pays qui oriente principalement ses activités d'éducation aux risques pour limiter les comportements à risque associés à la présence de restes d'armes à sous-munitions.

Efforts pour éliminer la menace des restes d'armes à sous-munitions et pour fournir une assistance indispensable

Le rapport *Cluster Munition Monitor 2020* dénombre un total de 26 pays et autres territoires contaminés par les restes d'armes à sous-munitions, dont 10 États parties à la convention. Au cours de la dernière décennie, six États parties ont achevé la dépollution des zones contaminées par des restes d'armes à sous-munitions, le plus récemment la Croatie et le Monténégro, en juillet 2020. En 2019, au moins 82km² de terres contaminées ont été dépolluées par les États parties entraînant la destruction de plus de 96 500 restes d'armes à sous-munitions. Une augmentation par rapport aux résultats de 2018.

Une forme d'assistance aux victimes existe dans tous les États parties concernés et des efforts pour améliorer les programmes de réadaptation pour les survivants ont été signalés dans plusieurs pays. Cependant, des pénuries de financement ont affecté la mise en œuvre de l'assistance aux victimes et les services adéquats pour garantir l'accès à l'emploi et à des moyens de subsistance décents faisaient grandement défaut. Selon le rapport, de nombreux prestataires d'assistance ont vu leurs ressources déjà imprévisibles diminuer ces dernières années.

« L'assistance aux victimes n'est pas seulement une obligation de la convention, c'est une question de droits humains, qui exige une attention et des ressources appropriées, la participation des survivants et des communautés affectées. Elle devrait être intégrée dans les systèmes nationaux pour garantir que ces droits soient pleinement respectés, » a déclaré Mirsad Tokić expert sur l'assistance aux victimes et survivant de mines antipersonnel en Croatie.

###Fin###

À propos de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions

La onzième édition annuelle de l'Observatoire des armes à sous-munitions (*Cluster Munition Monitor 2020*) est publiée par la Coalition sur les armes à sous-munitions (CMC) en amont de la seconde Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions qui se tiendra virtuellement du 25 au 27 novembre. L'Observatoire des armes à sous-munitions est apparenté au rapport de l'Observatoire des mines (*Landmine Monitor*), publié chaque année depuis 1999 par la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), organisation lauréate du prix Nobel de la paix en 1997.

L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est coordonné par un comité éditorial composé d'experts de l'ICBL-CMC, des responsables des équipes de recherche, et de représentants de cinq organisations non-gouvernementales : *DanChurchAid*, *Danish Demining Group*, *Human Rights Watch*, *Humanity & Inclusion* (anciennement Handicap International), et *Mines Action Canada*.

La Convention sur les armes à sous-munitions de 2008 sert de cadre de référence du rapport qui documente les développements principaux au cours des 10 dernières années jusqu'en septembre 2020 dans la mesure du possible. Il s'intéresse aux tendances générales concernant la politique d'interdiction de ces armes, documente le niveau de contamination par ces armes et les victimes, ainsi que les progrès et défis pour traiter l'impact de ces armes via le déminage, l'éducation aux risques, et les efforts pour garantir les droits et besoins des victimes d'armes à sous-munitions. Les synthèses présentées dans le rapport sont complétées par des rapports pays disponibles en ligne.

À propos de la Convention sur les armes à sous-munitions de 2008

La Convention sur les armes à sous-munitions a été le premier traité de désarmement humanitaire à faire de l'assistance aux victimes d'une arme spécifique une obligation formelle pour tous les États parties ayant des victimes et continue de fixer les normes les plus élevées en matière d'assistance aux victimes. Elle interdit totalement les armes à sous-munitions, exige la destruction des stocks dans un délai de huit ans, le déminage des zones contaminées par les restes d'armes à sous-munitions dans un délai de 10 ans, et la prestation d'une éducation à la réduction des risques et d'une assistance aux victimes de ces armes.

Liens :

- **Page d'accueil du rapport 2020 de l'Observatoire des armes à sous-munitions (*Cluster Munition Monitor 2020*)**, dont les conclusions principales des nouvelles cartes et infographies : bit.ly/ClusterMunitionMonitor2020
- **Site de la Coalition sur les armes à sous-munitions (CMC)** : www.stopclustermunitions.org
- **Site officiel de la Convention sur les armes à sous-munitions** : www.clusterconvention.org
- **L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions sur Twitter** : twitter.com/MineMonitor;
- **CMC sur Twitter** : twitter.com/banclusterbombs
- **CMC sur Facebook** : facebook.com/banclusterbombs
- **CMC sur YouTube** : youtube.com/user/CMCInternational
- **Cluster Munition Monitor 2020 sur Flickr** - bit.ly/CMM2020Flickr

Pour plus d'informations, ou pour prévoir une interview, contactez :

Jared Bloch, Responsable communication et réseau, ICBL-CMC, Genève, Portable/WhatsApp +41 (0) 78-683-4407 ou e-mail media@icblcmc.org.